

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Jeudi 28 mars 2019



Présents : le Président Philippe LETARTRE (Président), Raphael HODOROABA (RAH), Florent BAUDÈRE (FBA), Sandrine TARDIEU (STA), Romain BURNIER (ROB), Patrick CHOLLET (PCH), Alexandre CHRETIEN (ACH), Guillaume CORRE (GCO), Gérard DELVAL (GED), Serge LEBAS (SEL), Philippe REGNAULT (PRE), Maamoun BERNICHI (MAB)

Début de séance : 20 h 30

Prochaine réunion : jeudi 16 mai 2019, 20h30

1. Information CNDS :

L'Agence Nationale du Sport remplace le Centre National pour le Développement du Sport. En raison de la privatisation de la Française des Jeux (qui finançait le sport français), les subventions vont être attribuées par l'Etat aux fédérations, qui vont les distribuer aux ligues etc... (principe du ruissellement). Attribution de 160 millions au niveau national.

Les 5070 emplois sportifs sont conservés pour 2019 pour une hauteur de 55 M€.

Il y a 32 M€ pour les équipements sportifs, dont 2 M€ pour l'accessibilité des équipements aux handicapés, 24,1 M€ pour le développement du sport dans les territoires, dont 7,2 M€ pour l'île de France.

Attribution des subventions 2020 en attente.

2. **Comptabilité** (Président) :

En 2019 : Pour le CDTAE

Subvention du Conseil Départemental : 19816 € euros (prévue sous conditions)

- forfait (4 euros/licencié pour les CD olympiques) : 8016 €
- handisport : 7000 €
- découverte du sport pour tous : 1000 €
- activités féminines : 1900 €
- sport dans les écoles : 900 €
- employeur : 1000 €

3. **Communication - Newsletter** (Président, tous) :

Infos sur les principales dates en Essonne : challenge Femmes à Dourdan (25 mai) - mini fed à

Morangis (15 juin)– TAE – Débutants à Morsang (19 mai)

Séjour jeunes (26 au 30 aout)-

Appel à contribution pour étoffer les informations

4. **Commission Débutants - Jeunes** :

Mini fédéral : 15 juin à Morangis -

Bilan à faire sur les Rencontres Jeunes

5. **Commission sportive :**

Compte rendu de la réunion des Entraîneurs du 15 mars : en cours, par Romain.

Rassemblement de samedi 30 mars (Président) :

Présence de Marie-Odile toute la journée et de Yann l'après-midi.

Discussion sur la nécessité de présence des entraîneurs lors des regroupements avec les cadres du CDTAE.

Moyens de mieux communiquer sur les concours Jeunes et Débutants ? L'offre existe, l'information ne va pas jusqu'aux personnes concernées.

Tarif : Aides à l'organisation de Championnat départementaux et Rencontres spécifiques :
Tableau en annexe

Organisation du Campagne (Président) :

Pour cette année, le Comité s'investit dans l'organisation car il y avait un manque d'organisateur.

Location de la ciblerie à SGDB : 1 € par archer.

Chargement du camion le jeudi soir, à SGDB vers 18h00, puis dépôt à Mennecy. Installation du terrain le samedi. (tous les bénévoles sont les bienvenues pour l'aide au chargement et déchargement – contacter CORRE Guillaume)

Championnat Regional TAE courtes distances : Pour les benjamins, minimes, et cadets, la sélection se fera sur fichier d'inscrits envoyé par le CD91, avec une performance. Les jeunes désirant participer à ce CR doivent donc en informer le Comité dep 91 et participer au Chpt Dep 50m du 8 & 9 juin à Montlhery pour leur performance.

Concours salle 2020 (Président) :

Régional salle Jeunes 2020 : 8 & 9 ou 15 & 16 février 2020

Régional salle Adultes 2020 : 15 & 16 ou 22 & 23 février 2020

-> CD Jeunes : 25 & 26 janvier 2020 (en même temps que le concours d'Etampes- désolé)
et CD Adultes : 1^{er} & 2 fev

Appel à candidature pour ces organisations.

6. **Formation (ROB) :**

Les titulaires du diplôme Entraîneurs 1 vont bénéficier d'un recyclage en Entraîneur Fédéral (passerelle). Attention, il y aura un examen, que la FFTA n'a pas terminé de concevoir.

Pour les Entraîneurs 1, la formation continue reste effective et obligatoire pour rester « actif ».

7. **Commission arbitrage (MAB) :**

Il manque deux arbitres : un arbitre titulaire pour le CD Campagne et un arbitre à SGDB. Attention, l'absence d'un arbitre ne valide pas les qualifications des archers.

Au vu du manque d'arbitres, le comité instaure la règle fédérale : l'attribution des arbitres sur les championnats départementaux sera prioritaire, puis, avec les clubs ayant un arbitre licencié, puis ensuite, sur les concours restants, l'attribution sera au bon vouloir des arbitres

Fin de la séance : 23h

ANNEXE : AIDES à l'organisation de concours départementaux 2020

	Aides	Mises	Blasons	Récompenses	Arbitres**	Prêt de ciblerie*	Feux	Inscriptions	Tarif***	Durée
Salle adultes	900	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	Organisateur	12	2j
Salle jeunes	500	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	Organisateur	12	2j
Courtes distances	400	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	Organisateur	12	1j
Longues distances	700	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	Organisateur	12	1j
Beursault	400	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	non	non	Organisateur	12	2j
Campagne	0	Organisateur	Non fournis	Fournis	Fournis	non	non	Organisateur	12	1j
3D	0	Organisateur	Non fournis	Fournis	Fournis	non	non	Organisateur	12	1j
Nature	0	Organisateur	Non fournis	Fournis	Fournis	non	non	Organisateur	12	1j
Challenge dames	300	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	CDTAE	10	1j
Mini fédéral	300	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	CDTAE	10	1j
Rencontre débutants	150	CDTAE	Fournis	Fournis	Fournis	oui	oui	CDTAE	10	1j

* Le transport aller/retour de ciblerie est à la charge de l'organisateur. Il est responsable des détériorations éventuelles

** Si le concours est support d'un autre département, celui-ci fourni un arbitre

(Seule la prestation des arbitres est concernée, les consommations et repas ne sont pas pris en charge par le CDTAE.)

*** Pour les parcours, l'organisateur est libre de définir le tarif d'engagement.

En cas d'inscriptions gérées par le CDTAE au lieu de l'organisateur sur les CD concernés, l'aide sera minorée de 100€

En cas de transport de la ciblerie par le CDTAE au lieu de l'organisateur, l'aide sera minorée de 250€

Rencontre jeunes et CD jeunes : si la ciblerie est celle du club, l'aide est majoré de 50€